

FORM1 – Créer un centre de formation

Indicateurs de résultat 2023 : Pas d'échantillon

Objectifs	Il s'agit pour chacun des participants, d'être capable à l'issue de cette session de : Créer un centre de formation certifié QUALIOPi ou non Identifier les étapes incontournables de l'ingénierie pédagogique : du besoin client à la conception Schématiser une action de formation Créer une boîte à outils Evaluer une formation
Prérequis	Avoir créé son entreprise au préalable Avoir demandé son NDA à la DREETS Niveau : Pas de diplôme particulier en revanche si vous animerez vous-mêmes les formations, pouvoir justifier des formations réalisées ou de votre expérience dans l'animation de formation
Moyens pédagogiques et sanction de la formation	Formation opérationnelle qui alterne les études de cas, les apports théoriques et les échanges entre créateurs. La formation dispensée utilise des outils performants afin d'être dans les bonnes règles de la formation dès le démarrage de son activité. Au début de chaque module, un contrôle oral permet de vérifier que les principes et les méthodes enseignés dans le module précédent sont bien acquis. Le formateur ne passe pas à l'enseignement du module suivant, tant que le précédent n'a pas été parfaitement compris et utilisé. A l'issue de la formation, un contrôle global validera l'ensemble des connaissances développées au cours de la session de formation. Il sera aussi remis à chaque stagiaire une attestation de formation.
Participants / Publics	Demandeur d'emploi / Créateur d'entreprise / Formateur / Salariés / Particuliers
Durée de la formation	- 35 heures réparties sur 3 jours en présentiel à raison de 7 heures par jour et 2 jours en distanciel à raison de 2 h par session - Formation en intra et en distanciel
Tarif	Forfait de 3000 € HT, soit 3600 € TTC, pour les 35 heures
Responsable pédagogique Nathalie AUZIÉ	Responsable Administratif et Financier. Plus de 20 ans dans différentes sociétés du bâtiment comme responsable d'affaires, responsable maintenance, responsable administratif et financier, gestionnaire des paies, responsable achats. Interlocuteur privilégié des contrôleurs de gestion, experts comptables, commissaires aux comptes, partenaires commerciaux. Participation active à la formation de collaborateurs tout au long de cette première partie d'expérience professionnelle. S'efforce en permanence de procurer des outils simples aux entreprises pour leur permettre de maîtriser leur trésorerie.

Créer un centre de formation

PROGRAMME DE FORMATION (3 jours x 7 h en présentiel) (2 jours x 7 h en distanciel)

MODULE 1 – LES ETAPES PREALABLES A LA CREATION - Présentiel

- La réglementation en vigueur
- Les tendances d'un marché de la formation
- Etude de marché et de ses propres atouts
- Elaboration du catalogue de formation
- Etude économique à travers le business plan
- Définition des besoins en ressources humaines et matérielles
- Faire connaître les activités relatives à la formation
- Rechercher des financements
- Obtenir un label

MODULE 2 – LES OBLIGATIONS REQUISES POUR CREER UN ORGANISME DE FORMATION - Présentiel

- La déclaration d'activité
- Les types de documents à signer avec les clients
- Les obligations d'un organisme de formation
- La convention collective nationale des organismes de formation
- Les facteurs pouvant conduire au refus d'enregistrement de l'organisme de formation

MODULE 3 – QUEL STATUT JURIDIQUE ADOPTER - Distanciel

- Les différents statuts juridiques
- Les conséquences du choix du statut juridique

MODULE 4 – COMMENT REUSSIR LA CREATION D'UN ORGANISME DE FORMATION - Distanciel

- S'assurer d'avoir les compétences requises pour la création d'un organisme de formation
- Valoriser les cours en développement personnel
- Optimiser la visibilité de votre organisme de formation
- Bénéficier des différentes aides pour les demandeurs d'emploi

MODULE 5 – LES DOCUMENTS INDISPENSABLES DES ORGANISMES DE FORMATION - Présentiel

- Le programme de formation
- La convention de formation
- L'attestation de formation
- Le BPF
- La feuille d'émargement
- Le questionnaire d'évaluation

MODULE 6 – LES FINANCEMENTS PUBLICS - Distanciel

- La certification QUALIOPI et ses critères
- L'enregistrement au RNCP et ses critères
- L'enregistrement au RS et ses critères
- L'agrément CPF
- L'aide formation AIRE
- L'aide individuelle de la formation (AIF)
- L'aide de formation conventionnée (AFC)
- Les financements pour les travailleurs indépendants
- Le congé de transition professionnel (CTP)
- Les circuits de financement de la formation

MODULE 7 – LES OUTILS - Distanciel

- DIGIFORMA CRM
- PLATEFORMES EN LIGNE
- VEILLE

MODULE 8 – LES SITES INSTITUTIONNELS - Distanciel

- EDOF
- KAIROS
- MON COMPTE FORMAITON
- BCI FORMATION